



Direction générale  
de la prévention des risques

**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

La Défense, le **20 AVR. 2022**

*Service des risques naturels et hydrauliques  
Sous-direction de la connaissance de l'aléa et de la prévention  
Pôle national de la sécurité des ouvrages hydrauliques*

**Le directeur général  
de la prévention des risques**

à

**Monsieur le directeur du bureau sur les  
enquêtes et accidents de transport terrestre  
(BEATT)**

**Objet : naufrage du Pampero sur le Rhône le 18 février 2020 à l'écluse des Sablons (38)**

Je vous remercie pour la transmission du rapport sur l'accident du Pampero à l'écluse des Sablons. J'ai bien pris connaissance de la recommandation (R3) à l'attention de la DGPR dans ce rapport.

En réponse à votre demande, je vous informe que cette recommandation est désormais satisfaite. En effet, elle a été intégrée dans le guide de contrôle et d'examen des études de dangers, publié par la DGPR en janvier 2022. Ce guide interne est à destination des services de contrôles des ouvrages hydrauliques pour mener leurs contrôles. Même si les scénarios relatifs à la défaillance des écluses présentent des risques limités (comparativement aux autres scénarios possibles sur les ouvrages hydrauliques), il y est indiqué que les services de contrôle des ouvrages hydrauliques doivent vérifier que les responsables d'ouvrages accompagnés de leurs bureaux d'études agréés ont analysé, au travers de l'étude de dangers, les scénarios de défaillance liés aux écluses, lorsqu'elles sont dans le périmètre d'un barrage soumis à cette dernière.

L'analyse des causes de l'accident du Pampero à l'écluse des Sablons que le BEATT a réalisée ne me paraît pas devoir conduire à une modification de la réglementation de la sécurité des ouvrages hydrauliques. Par ailleurs, la DGPR se tient à la disposition de la DGITM pour l'articulation de cette réglementation avec des déclinaisons réglementaires liées à la sécurité des ouvrages de navigation dans le code des transports comme vous invitez la DGITM à le faire.

Siège du PoNSOH : 17 boulevard Joseph Vallier 38100 GRENOBLE  
Bureaux à la Défense : Tour Séquoia - 92055 LA DEFENSE Cedex